



Pluri'Elles

**KPMG AUDIT EST**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Pluri'Elles**

**5 rue des Carrières  
90000 BELFORT**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**Rapports du commissaire aux comptes**



**KPMG AUDIT EST**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Pluri'Elles**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013  
Association Pluri'Elles  
5 rue des Carrières - 90000 BELFORT  
*Ce rapport contient 21 pages*  
Référence : 14053RG



Désignation de l'entreprise <b>ASS PLURI'ELLES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise <b>5 Rue des carrières 90000 BELFORT</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>					
Numéro SIRET* <b>3 7 9 9 7 2 4 7 4 0 0 0 2 5</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <b>31/12/2013</b>					
		N-1 <b>31/12/2012</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 000	1 000		
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	287 986	221 065	66 921	80 744
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	349 954	226 968	122 985	145 613
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	2 295		2 295	2 295
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	647		647	639
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>641 884</b>	<b>449 034</b>	<b>192 850</b>	<b>229 292</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	55 467	12 113	43 354	44 199
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	10 335	6 071	4 263	4 015
		Marchandises BT	BU	6 728	234	6 494	5 570
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	126 466	261	126 204	125 923
		Autres créances (3) BZ	CA	113 696		113 696	125 914
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	19 265		19 265	27 191	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	5 470		5 470	4 576	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	<b>CK</b>	<b>337 430</b>	<b>18 680</b>	<b>318 749</b>	<b>337 390</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		<b>979 314</b>	<b>467 714</b>	<b>511 600</b>	<b>566 682</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	CR			

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

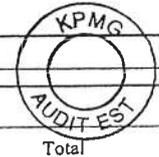


Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS PLURI'ELLES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	18 293	18 293	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	( 142 306)	( 167 688)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	13 367	25 382	
	Subventions d'investissement	DJ	449 269	451 614	
	Provisions réglementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>	DL	338 624	327 601		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 912	49 026	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66 397	80 422	
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 600	108 637	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		357	
	Autres dettes	EA	64	108	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		527	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	172 975	239 080		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	511 600	566 682		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	166 303	232 133		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	53	60		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

		Désignation de l'entreprise : ASS PLURI'ELLES				Exercice N		Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	193 395	FE		FF	193 395
			FG	299 271	FH		FI	299 271
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	492 667	FK		FL	492 667	501 266
	Production stockée*					FM	1 414	( 4 785)
	Production immobilisée*					FN	3 327	
	Subventions d'exploitation					FO	412 809	348 628
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 062	16 770
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	453
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	925 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	24 035	34 011
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 923)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	56 500	52 162
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	844	6 951
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	156 472	160 484
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 031	25 440
	Salaires et traitements*					FY	499 780	400 069
	Charges sociales (10)					FZ	98 626	98 811
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	46 624	48 924
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 166	2 240
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	2 316	757
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	915 475
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	9 816	32 479
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	368	52
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	368	52
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 172	3 901
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 172	3 901
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 803)	( 3 849)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	9 013	28 629

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

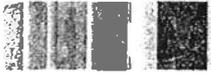
Désignation de l'entreprise		ASS PLURI'ELLES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	643	2 063
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 189	2 345
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	6 833	4 408
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 478	7 656
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	2 478	7 656
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	4 354	( 3 247)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</b>		HL	932 494	866 793	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	919 126	841 411	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	13 367	25 382	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont	produits de location immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	1 673	
	- Crédit-bail immobilier		HQ	6 534	5 029
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
(9)	Dont transferts de charges		A1	12 924	16 024
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

RENOIS

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





## Règles et méthodes comptables



Désignation de l'association : PLURI'ELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 511 600 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 13 368 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables



### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 2 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu ;

Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu ;

En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production ;

Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation ;

- une provision pour dépréciation complémentaire a été comptabilisée pour 1 166.55 €, l'évaluation a été établie par l'Association, ces produits sont non conformes à la demande, mais peuvent être vendues.

Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

- Les vêtements réalisés pour les modèles d'exposition et les essayages étaient auparavant comptabilisés en stocks. A partir de 2010, ces vêtements sont comptabilisés dans les immobilisations et amortis sur une durée de 3 ans.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

  
**Règles et méthodes comptables****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 19 759 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Faits caractéristiques



### Autres éléments significatifs

- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée et par la norme FAS 87 conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Celle-ci aboutirait à un engagement de 3 574.48 € au 31/12/2013.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2012
- Taux moyen de charges sociales : 37 %
- Taux d'actualisation brut : 3.25 %

- les transferts de charges concernent :

- le remboursement de formation	5 713.01 €
- le remboursement ASP pour le contrat Tremplin	583.33 €
- les remboursements CNASEA contrat CAE	6 399.22 €
- un remboursement d'assurance	31.10 €
- les remboursements CPAM (IJ)	197.37 €

- L' Association a souscrit un emprunt en 2010 pour 19 176.85 € (capital restant dû au 31/12/2013 de 2 704.33 €) dont le montant est garanti par France Active à hauteur de 50 %.

- L' Association a souscrit un emprunt en 2010 pour 17 578.85 € (capital restant dû au 31/12/2013 de 2 478.84 €) dont le montant est garanti par un gage sur matériel à hauteur de 17 578.85 €.

- L'Association a souscrit un emprunt le 31/01/2013 pour 18 000 € (capital restant dû au 31/12/2013 de 12 656.51 €) sans engagement associé.

- La mise à disposition gratuite des locaux par la Ville de Belfort est estimée à 41 876 €.

Evénements post-clôture : Néant

## Notes sur le bilan



## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 001			1 001
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 001</b>			<b>1 001</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	283 954	4 033		287 987
- Installations générales, agencements aménagements divers	314 289	1 133		315 422
- Matériel de transport	447	1 530	261	1 716
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 082	3 477	1 744	32 816
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>629 772</b>	<b>10 173</b>	<b>2 004</b>	<b>637 941</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 295			2 295
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	639	9		648
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 934</b>	<b>9</b>		<b>2 943</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>633 707</b>	<b>10 182</b>	<b>2 004</b>	<b>641 885</b>

## Notes sur le bilan



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 173	9	10 182
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>10 173</b>	<b>9</b>	<b>10 182</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 004		2 004
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>2 004</b>		<b>2 004</b>

## Notes sur le bilan



## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 001			1 001
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 001</b>			<b>1 001</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	203 209	17 856		221 065
- Installations générales, agencements aménagements divers	170 960	27 733		198 693
- Matériel de transport	435	106	261	280
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 810	929	1 744	27 996
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>403 414</b>	<b>46 624</b>	<b>2 004</b>	<b>448 034</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>404 414</b>	<b>46 624</b>	<b>2 004</b>	<b>449 034</b>

## Notes sur le bilan



## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 246 281 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	648		648
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	113 697	113 697	
Charges constatées d'avance	5 470	5 470	
<b>Total</b>	<b>246 281</b>	<b>245 633</b>	<b>648</b>

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

## Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	136
<b>Total</b>	<b>136</b>

## Notes sur le bilan



## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	17 253	1 167		18 419
Créances et Valeurs mobilières	2 400		2 139	261
<b>Total</b>	<b>19 653</b>	<b>1 167</b>	<b>2 139</b>	<b>18 681</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		1 167	2 139	
Financières				
Exceptionnelles				

## Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 261 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<b>TOTAL</b>	

## Dettes

## Notes sur le bilan



## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 172 976 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	54	54		
- à plus de 1 an à l'origine	17 859	11 188	6 672	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 397	66 397		
Dettes fiscales et sociales	88 601	88 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	65	65		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>172 976</b>	<b>166 304</b>	<b>6 672</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 362			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	40 185
Intérêts courus sur emprunts	20
Intérêts courus à payer	54
Provision congés payés	16 776
Charges sur congés payés	7 174
Etat autres charges à payer	30 560
Avoirs à établir	65
<b>Total</b>	<b>94 833</b>

## Notes sur le bilan



## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 470		
<b>Total</b>	<b>5 470</b>		

## Autres informations



## Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés	2	25	27	27
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

## Informations sur les dirigeants

## Rémunérations allouées aux dirigeants

En application du principe de respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours indiquée, car elle aurait effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

## Autres informations

### Engagements financiers

### Engagements donnés



	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Dépôt et Cautionnements</i>	648
Avals et cautions	648
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 674
Engagements de crédit-bail immobilier	6 534
	17 579
Autres engagements donnés	17 579
<b>Total</b>	<b>26 435</b>

gage sur matériel pour 17 579 €

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



**KPMG AUDIT EST**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Pluri'Elles**

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Association Pluri'Elles

5 rue des Carrières - 90000 BELFORT

*Ce rapport contient 2 pages*

Référence : 14054RS



**KPMG AUDIT EST**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Pluri'Elles

Siège social : 5 rue des Carrières - 90000 BELFORT

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Montbéliard, le 26 juin 2014

KPMG Audit Est

Laurent Hofnung  
Associé



**KPMG AUDIT EST**  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00  
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Association Pluri'Elles**

Siège social : 5 rue des Carrières - 90000 BELFORT

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Pluri'Elles, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

### Estimations comptables

L'Association constitue des provisions pour dépréciation des actifs, tels que les stocks et créances clients, selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Association Pluri'Elles, décrite dans cette note, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Montbéliard, le 26 juin 2014

KPMG Audit Est



Laurent Hofnung  
Associé